

## Amis de Megève et Demi-Quartier

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 août 2018



En préambule de l'Assemblée Générale, Madame Leurion Pansiot de la FRAPNA nous a parlé des animaux sauvages vivant en haute Savoie. Son propos était illustré de nombreuses photos.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier à 18h00. Après émargement, 147 adhérents sont présents ou représentés.

Arnaud de Vaureix, Président de l'Association, préside l'Assemblée.

### Salutations

Arnaud de Vaureix remercie les adhérents ainsi que les élus, notamment Mme Catherine Julien Brèches, Maire de Megève et Mme Martine Perinet, Maire de Demi-Quartier de leur présence.

Il rappelle l'ordre du Jour de l'Assemblée :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus au conseil d'administration
- Renouvellement de leur mandat d'administrateurs : Dominique Dunant, Arnaud de Vaureix et Roland Vaxelaire
- Nomination de nouveaux administrateurs
- Fixation du montant des cotisations
- Questions diverses

### Rapport Moral

#### Composition du Conseil

Je vous rappelle la composition de notre Conseil.

Comme nous vous en avons informé, notre Association a été endeuillée par la disparition d'Hélène Martel-Massignac. Hélène était administrateur des Amis de Megève et Demi-Quartier depuis 2004. Jusqu'aux dernières semaines elle a assumé cette fonction avec courage et détermination.

Le Bureau :

Bernard Poujade Vice-Président,

Christine Thorral-Paul Secrétaire Générale, malheureusement absente aujourd'hui

Bernard Mouy, Trésorier

Et puis nos administrateurs qui prennent en charge les divers dossiers que nous traitons, Sylvie Penneroux, Dominique Dunant, Roland Vaxelaire et Patrick Nodé-Langlois. Concernant ce dernier, son mandat vient à expiration ce soir. Patrick a décidé de pas solliciter son renouvellement mais, le connaissant, je suis persuadé que nous pourrions encore faire appel à lui. Patrick, je pense que cette assemblée souhaite se joindre à moi pour te remercier pour tout ce que tu as fait pour l'Association.

Trois administrateurs actuels se proposent pour solliciter leur renouvellement : Dominique Dunant, Roland Vaxelaire et moi-même.

Par ailleurs, force est de constater qu'après la disparition d'Hélène Martel-Massignac et les départs d'Isabelle Lépine et de Patrick Nodé-Langlois, nous avons besoin de renforts. Plusieurs adhérents nous ont fait part de leur souhait de rejoindre notre Conseil. Plusieurs ont marqué leurs intentions de s'impliquer dans nos travaux ; ils ont des profils différents et nous pensons que ceux-ci correspondent à nos besoins. Il s'agit de Frédéric Dawance, Jean-Loup Jourdain, Olivier Mayeras et Jean-Paul Sabet. Je leur demanderai de se présenter à vous.

## **Urbanisme**

Comme je vous l'écrivais dans notre Lettre du mois de juin, votre Conseil considère, conformément à nos statuts, que l'Urbanisme doit rester une priorité des actions de notre Association.

*Lorsque les choses vont dans notre sens, nous n'avons pas la prétention de dire que c'est « grâce à nous » mais plutôt qu'elles sont le fruit de la concertation néanmoins quand elles sont le fait d'une action en justice, nous considérons que nos interventions ont été capitales.*

Nous en avons vécu un bel exemple cette année dans le cadre des permis octroyés sur des **terrains sis au Bas du Calvaire**. Je vais laisser notre Vice-Président Bernard Poujade vous en parler.

### **Intervention de Bernard Poujade :**

L'association a introduit un recours contre les permis octroyés à M Alexander Charriol et Mme Coralie Charriol Paul sur le bas du Calvaire par le maire de Megève le 13 décembre 2013 et le préfet a soutenu cette initiative en déposant également un recours qui a permis de suspendre toute construction. Le Tribunal administratif de Grenoble a par un jugement en date du 30 juin 2016 annulé les deux permis. Les conjoints Charriol ont fait appel de ce jugement devant la Cour administrative d'appel de Lyon qui par deux arrêts en date du 19 juin 2018 a rejeté leurs appels et les a condamnés chacun à verser la somme de 2000 euros à l'association. Ils ont encore la possibilité de déposer dans un délai de quatre mois (car ils résident à l'étranger et le délai est augmenté de deux mois) un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat. Le Calvaire est pour l'heure préservé.

### **Le Président reprend la parole**

*Nous pourrions –mais les chances sont faibles– encaisser 4.000 €. Je vous rappelle que Bernard Poujade a travaillé et fait travailler ses collaborateurs sur ce dossier sans demander d'honoraires. Avec accord du Conseil et sous réserve de votre approbation, j'ai proposé à Bernard de facturer des honoraires à hauteur des sommes éventuellement reçues. Bernard a vigoureusement refusé !!!*

Votre Conseil se propose donc de verser ces sommes - hypothétiques - aux œuvres sociales de Megève et Demi-Quartier selon des modalités à définir.

D'autres sujets touchant à l'urbanisme dans lesquels notre Association est intervenue

### **Hôtel du Paddock** (sur le terrain situé à droite de la gare routière)

Demande de permis en cours d'instruction en mairie. Une enquête publique a été faite pour une modification du PLU dans le cadre de ce projet. L'Association est intervenue pour signaler au Commissaire Enquêteur que les modifications allaient trop loin sur plusieurs aspects (hauteur des bâtiments, distance entre ceux-ci...)

Nous avons assisté à une réunion Publique organisée sur ce projet. Nous avons, préalablement insisté à plusieurs reprises pour que les bâtiments soient placés le plus loin possible de la Nationale. C'est le cas pour les bâtiments principaux mais nous avons fait remarquer à Madame Le Maire que ce n'était pas le cas pour un petit bâtiment destiné

à faire une « buvette ». Nous avons aussi demandé de ne pas oublier la dépose rapide qui n'était pas prévue dans les plans présentés. Parallèlement à ce projet, il est prévu d'élargir la traversée piétons de la Nationale et de protéger ce passage par des feux tricolores. Peut-être un point à reconsidérer ?

**Hôtel Richemond** (sur le terrain situé à droite du début de la Route Edmond de Rothschild)

Là aussi nous avons assisté à une réunion Publique organisée sur ce projet (Permis octroyé). L'ensemble est imposant et nous avons fait remarquer lors de la présentation que ce que l'architecte présentait comme respectant l'architecture locale ne nous semblait pas du tout correspondre à celle-ci. Nous avons demandé comment serait traité les déchets inertes ; nous restons sans réponse à cette problématique.

**Ferme Saint Amour**

Je vous rappelle que cette ferme typique de la culture mégevane est en très mauvais état et que sa remise aux normes nécessite des travaux pour un coût supérieur à 3.000.000 €. Les premiers appels de bail à construction n'ayant pas trouvé de personnes intéressées, la municipalité a ouvert le projet à des activités de restauration ; un contrat a été signé. Une déclaration préalable de travaux a été faite pour la réparation du toit. Une demande de permis pour des travaux notamment de façade est à l'étude. La vue d'artiste présentée dans la Lettre de Megève nous avait inquiété mais les informations recueillies semblent être conformes à la défense de cet élément important du patrimoine agricole ... Affaire à suivre.

**Chemin du Glapet.**

Le procès en appel entre des résidents limitrophes et les propriétaires des terrains a confirmé la décision en première instance à savoir le maintien de l'ouverture du chemin au public. Les propriétaires du terrain ont fait un pourvoi en cassation. Il restera à régler le problème de l'entretien de ce chemin. Le président de l'Association des Amis du Glapet nous a remercié de notre soutien.

### **Interventions diverses de votre Conseil**

Nous sommes intervenus sur plusieurs sujets, à titre d'exemples :

**Le Club de Bridge**

Vous vous souvenez que la municipalité souhaite réunir dans le bâtiment du Puck un ensemble regroupant casino, restaurant et dancing. Ce projet privera les bridgeurs de leur salle. En concertation avec le Pdt du Club de Bridge, nous insistons auprès des élus pour qu'une nouvelle salle soit mise à disposition du Club qui fonctionne toute l'année et contribue ainsi à la vie hors saison de Megève et Demi-Quartier.

**Palais des sports** : projet de permutation de la salle des congrès et de la salle omnisport.

Une étude marketing dite flash a été réalisée en septembre 2017 ; malgré des arguments négatifs, le cabinet extérieur a conclu par un avis favorable !!! Les coûts de cette permutation étant très élevés, la municipalité a décidé de ne lancer aucuns travaux avant d'avoir conclu une hypothétique délégation de service public. Nous avons, dans le passé évoqué avec Mme le Maire de Megève cette question et nous nous réjouissons de ce que nous considérons comme une sage décision.

**Golf**

Nous avons rencontré en août 2017 Monsieur François Arrighi Directeur du Four Seasons qui est en charge de la gestion du Domaine du Mont d'Arbois. Parmi ses responsabilités, se trouve la gestion du Golf. Nous lui avons fait remarquer que les services proposés au Golf ne nous semblaient pas à la hauteur de la renommée du Golf de Megève géré par Four Seasons. Starters, Commissaire de parcours, Horaires d'ouverture club house, Salle des sacs, Vestiaires.

*Intervention de Madame Arnod-Prin Adjointe au Maire de Megève qui précise que la salle des sacs est actuellement ouverte jusqu'à 20h00.*

## **Remontées Mécaniques**

Vous n'avez pas été sans remarquer que nous avons eu un hiver très enneigé ; il est dommage que les pistes aient été fermées aussi tôt. Nous avons écrit en mars dans ce sens à Madame le Maire de Megève. Au cours d'un entretien ultérieur, celle-ci nous a dit qu'elle avait, au cours de l'hiver, réuni représentants des remontées mécaniques, hôteliers et commerçants pour rallonger la saison mais qu'elle n'avait pas obtenu satisfaction. Je rappelle que l'ouverture de nouvelles installations aux Lanchettes serait retardée d'un an (de 2019/2021 à 2020/2022). On touche là un vrai problème de fond pour la vie de Megève.

## **Ressources financières des communes**

Les communes souffrent et vont souffrir de la baisse de leurs ressources financières (d'abord baisse des dotations puis prochainement suppression partielle de la taxe habitation). A notre question à Madame Le Maire de Megève sur ses éventuelles tentations d'augmenter les taxes sur les résidences secondaires, elle nous a répondu qu'elle ne l'envisageait pas. J'espère que Madame Le Maire de Demi-Quartier prendra la même position.

*Intervention de Madame Martine Perrinet, Maire de Demi-Quartier : « Le Conseil Municipal de Demi-Quartier soutient la même position »*

## **Patrimoine de Megève**

Nous avons été avisés que la ville de Megève allait mettre en place un Fond de Dotation destiné à la défense de notre patrimoine culturel. La forme de ce fond est à l'étude et nous avons laissé entendre que notre Association serait prête à contribuer à ce fond (nous avons évoqué la somme de 10.000 €). Nous avons demandé que dans un tel cas notre Association dispose d'un poste d'administrateur du Fond et nous pensons que Dominique Dunant serait le mieux placé pour nous représenter. Cette demande a recueilli un avis favorable de Madame Le Maire de Megève

## **Site de l'Association**

Nous avons mis en place un nouveau site qui, nous en avons conscience, a besoin d'être amélioré mais qui nous a déjà permis d'encaisser 50 % des cotisations perçues entre janvier et juillet.

## **Carte Résident**

Nous nous battons depuis la mise en place des cartes résidents à Megève pour que les non-permanents aient de réels avantages dans les tarifs des remontées mécaniques notamment sur les forfaits « saison ». Nous nous réjouissons des conditions pour les résidents permanents mais Madame la Maire de Megève ne sera pas surprise si je dis que nous considérons que ce qui a été obtenu cette année pour les résidents non-permanents est insignifiant.

## **Jazz Contest**

Notre ami Poumy Arnaud a organisé en juillet le 25<sup>ème</sup> « Jazz Contest ». Le jazz Contest est un élément très important dans l'animation de Megève en juillet de chaque année. Poumy a décidé que ce serait la dernière manifestation dont il assurerait l'organisation. Pour fêter ce 25<sup>ème</sup> anniversaire, l'orchestre de Poumy, le « Sidney Bechet Memory », a donné un concert le dimanche 15 juillet. Ce fut un grand succès et ceux d'entre vous qui étaient présents ont pu constater que notre patronage était signalé par des banderoles disposées devant le podium. Cette soirée a été rendue possible grâce au soutien des Amis de Megève et Demi-Quartier qui a pris en charge les frais de déplacement des musiciens. Nous avons pu le faire sans grever notre budget grâce à l'aide financière de plusieurs de nos adhérents ; ceux-ci ont demandé de conserver l'anonymat et nous les remercions fortement.

## **Hélicoptères au Four Seasons**

Nous venons d'apprendre que le Four Seasons proposait à ses clients des déposes en montagne par hélicoptère. Nous cherchons à en savoir plus.

# Rapport financier

Je passe maintenant la parole à Bernard Mouy, trésorier qui va vous présenter le rapport financier

Amis de Megève et de Demi-Quartier							
Arrêté Analytique 2017 en €							
	Recettes 2016	Recettes 2017		Frais 2016	Frais 2017	Solde 2016	Solde 2017
<b>Fonctionnement</b>			<b>Fonctionnement</b>				
Cotisations	7 518,00	<b>7 000,00</b>	Lettre d'information	1 043,92	<b>620,73</b>		
Produits financiers	2 781,75	<b>1 272,90</b>	Partenariat	777,40	<b>613,00</b>		
			Fonctionnement	2 042,13	<b>3 073,35</b>		
<b>Total</b>	10 299,75	<b>8 272,90</b>	<b>Total</b>	<b>3 863,45</b>	<b>4 307,08</b>	6 436,30	<b>3 965,82</b>
Exceptionnel							
<b>Total</b>	0,00	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>Activités</b>			<b>Activités</b>				
Ski	0,00	<b>0,00</b>	Ski	357,60	<b>0,00</b>		0,00
Divers	0,00	<b>0,00</b>	Divers	0,00	<b>0,00</b>		0,00
Balade (vélo)	100,00	<b>0,00</b>	Balade (vélo)	150,00	<b>0,00</b>		0,00
Dîner	2 310,00	<b>2 540,00</b>	Dîner	2 712,00	<b>3 002,28</b>		<b>-462,28</b>
<b>Total</b>	2 410,00	<b>2 540,00</b>	<b>Total</b>	<b>3 219,60</b>	<b>3 002,28</b>	<b>-809,60</b>	<b>-462,28</b>
			Solde Excédent Trésorerie			5 626,70	<b>3 503,54</b>
<b>Balance récapitulative 2017 en €</b>							
<b>Solde au 31/12/2016</b>				<b>Solde au 31/12/2017</b>			
Banque		2 118,84	Banque			4 349,48	
Chèques non encaissés			Chèques non encaissés				
Compte sur livret		20 915,67	Compte sur livret			75 168,14	
Sicav/Tonic Croissance		52 979,57	Sicav/Tonic Croissance			0,00	
<b>Total trésorerie au 31/12/2016</b>		<b>76 014,08</b>	<b>Total trésorerie au 31/12/2017</b>			<b>79 517,62</b>	
			<b>Solde trésorerie</b>			<b>3 503,54</b>	

Commentaires :

-  **Recettes** : nous observons une baisse de cotisations de 518 € et l'incidence de l'arrêt du placement Crédit Mutuel.
-  **Dépenses** : augmentation des frais de fonctionnement due à la refonte du site internet (acompte en 2017). Par contre l'arrêt des activités ski et vélo entraînent une baisse des dépenses activités.
-  **Globalement** : nos frais de fonctionnement et activités sont largement couverts par les cotisations et produits de placement, et permettra de payer le solde de la mise à jour du site internet en 2018.
-  Notre trésorerie totale se porte à 79517 €.

Le Président reprend la parole

## Cotisations

Le Président rappelle le montant des cotisations 2018 :

Membre actif :	20€
Couple :	30€
Membre bienfaiteur :	50€
Fondateur :	80€

Nous vous proposons de conserver les mêmes montants pour l'année 2018.

## Présentation candidats

Le Président donne la parole aux 4 nouveaux candidats au poste d'administrateur afin qu'ils se présentent à l'Assemblée

§ Frédéric Dawance  
§ Jean-Loup Jourdain  
§ Olivier Mayeras  
§ Jean-Paul Sabet

Le Président reprend la parole

Comme je le rappelais dans notre lettre du mois de juin, statutairement, les buts de AMDQ sont « ... la sauvegarde de l'environnement, l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme ... » ainsi que « ...favoriser les relations entre ses adhérents ... ».

Durant plusieurs années, la mise en place des PLU « Plan Local d'Urbanisme » a mobilisé nos actions. Votre Conseil considère que l'urbanisme doit rester une priorité. Et ce avec tout ce qui l'entoure en matière environnemental et de qualité de vie. Nous sommes parfois alertés par certains d'entre vous sur des problèmes rencontrés ; je garde le souvenir d'avoir rencontré plusieurs d'entre vous sur tel ou tel sujet, je suis à plusieurs reprises allé in situ. Plusieurs fois nous avons relayé les problèmes évoqués auprès de nos élus. Continuez à vous adresser à nous par l'intermédiaire de notre site, faites-nous part de vos idées et recommandations.

Pour ce qui concerne les relations entre les adhérents, votre Conseil souhaite raviver des animations permettant de se retrouver dans une ambiance amicale, notamment pour les « jeunes générations ». Nos tentatives passées ont montré qu'il était difficile de rassembler et nous avons été amenés, à plusieurs reprises, à annuler certaines manifestations. Mais nous ne désarmons pas...

Nous avons, par ailleurs, reçu de plusieurs d'entre vous des souhaits de recevoir des informations sur la vie de nos communes ; nous voulons tenir compte de ces demandes et nous allons tenter de mettre en place des outils dans le but de favoriser la communication vers nos adhérents.

L'un d'entre vous nous a fait remarquer il y a quelques mois que l'optimisme que j'avais montré au cours de notre AG 2017 était peut-être un signe d'aveuglement sur les difficultés de nos communes. J'ai voulu montrer de l'optimisme, c'est vrai, mais tous ici - présents sommes conscients des difficultés de nos communes. A titre d'exemples : Baisse de fréquentation hiver comme été, des saisons de plus en plus courtes, désertifications par les mégevans, disparition des commerces traditionnels...

Ce que nous cherchons à faire c'est donner des idées, faire des recommandations au cours de nos multiples rencontres avec les élus mais aussi avec les dirigeants des remontées mécaniques et plus récemment avec le Directeur du Four Seasons.

Nous venons d'apprendre que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute Savoie, la Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture et la municipalité de Megève entament une analyse de ces problématiques dans le but de trouver des solutions. Cette étude va débiter par une analyse du tissu socio-économique du territoire. Nous allons prendre contact avec ce groupe de travail afin d'apporter notre contribution.

L'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier est votre Association et, je le répète, attend de vous que vous n'hésitez pas à exprimer vos idées pour que nous soyons à même de satisfaire au mieux à ce que nous voulons tous à savoir le développement harmonieux de nos communes que nous aimons tant.

## Questions Réponses

Le Président propose à l'Assemblée de passer aux questions diverses.

- 1) Un adhérent salue l'issue favorable dans le dossier des terrains du Bas du calvaire, il émet le souhait que l'association reste vigilante sur les projets en cours, notamment sur le permis qui serait accordé pour les travaux de la Ferme Saint Amour. Il fait remarquer que 4 candidats sont présentés au Conseil alors qu'il y avait des candidates.
- 2) Un adhérent informe que le Temple Protestant – situé sur un terrain privé - serait voué à la démolition. Le Président remercie de ce porté à connaissance. Il rappelle que l'Association se doit de faire le distinguo entre le culturel et le cultuel. Madame le Maire de Megève souligne que l'église de Megève appartient en indivision aux Communes de Megève et Demi-Quartier et que s'agissant d'un bien public, les Communes se doivent d'en assurer un bon entretien ; ceci n'est pas le cas du Temple.
- 3) Un adhérent se plaint que lorsque les Communes organisent des réunions publiques sur des sujets comme celui le Richemond, ces réunions aient toujours lieu hors saison ! Le Président pense qu'au contraire, la Commune de Megève consacre beaucoup d'énergie à l'information de ses administrés. Il se propose d'informer les adhérents des tenues de ces réunions.
- 4) Une adhérente s'étonne que l'Association qui dispose déjà d'une trésorerie importante montre chaque année des soldes positifs. Le Président rappelle que l'Association faisait dans le passé des opérations de partenariat qui entraînaient régulièrement des soldes annuels négatifs. Il fallait rétablir l'équilibre mais maintenant que c'est chose faite de nouvelles opérations de partenariat peuvent être envisagées.
- 5) Suite à une question sur le devenir du chantier de l'Igloo en haut du Mont d'Arbois, le Président rappelle que l'Igloo est situé sur la Commune de Saint Gervais.
- 6) Un adhérent s'interroge sur la position de l'Association concernant la mise en place de canons à neige sur les pistes du Bas de La Princesse. Le Président répond que l'Association avait pris - il y a quelques années - une position favorable pour un tel projet tout en souhaitant que la retenue collinaire soit bien intégrée dans le paysage.
- 7) A la question posée par le report des travaux sur l'ensemble des remontées Lanchettes / Petites Fontaines, Madame Le Maire de Megève répond que les études environnementales sont terminées mais que des négociations sont encore en cours avec les propriétaires des terrains sur lesquels seraient placés les remontées envisagées. Une réunion publique d'information sur ce sujet est prévue en novembre.
- 8) Un débat s'instaure sur le ramassage des ordures ménagères et la saleté des abris à poubelle. Madame Le Maire de Megève déplore l'incivilité des usagers et rappelle que le ramassage est maintenant de la compétence de l'Intercommunalité et non plus des Communes. Les abris à poubelles vont être remplacés par des points de stockage enterrés. Les points de ramassages passeront de 110 à 45...
- 9) Suite à la question d'un participant sur une liaison avec L'Espace Diamant, Madame le Maire de Megève répond qu'il faut se consacrer à améliorer nos propres installations avant d'envisager des liaisons avec l'extérieur. Un tel projet aurait, par ailleurs, des conséquences néfastes sur l'environnement.
- 10) Un participant se plaint des difficultés de circulation sur la route du Mont d'Arbois ; vitesse des véhicules, absence de trottoirs... Madame Le Maire de Megève fait remarquer que les panneaux d'entrée et sortie d'agglomérations ont été avancés, que des panneaux pédagogiques ont été positionnés et que la Police Municipale contrôle le dispositif mais qu'il est matériellement impossible d'agrandir les trottoirs ; elle rappelle qu'il s'agit d'une route départementale.

### Vote des résolutions

Le Président met au vote :

Approbation Rapport moral : contre = 0, abstention = 0, approuvé à l'unanimité

Approbation Rapport financier : contre = 0, abstention = 0, approuvé à l'unanimité

Quitus au conseil d'administration : contre = 0, abstention = 0, approuvé à l'unanimité

Renouvellement mandats administrateurs : Dominique Dunant, Roland Vaxelaire, Arnaud de Vaureix contre = 0, abstention = 0, approuvé à l'unanimité

Nomination nouveaux administrateurs : Frédéric Dawance, Jean-Loup Jourdain, Olivier Mayeras, Jean-Paul Sabet contre = 0, abstention = 2, pour = 145, approuvé à la majorité

Maintien du montant des cotisations : contre = 0, abstention = 0, mesure adoptée à l'unanimité

Le Président remercie les élus pour leurs disponibilités et échanges au cours des contacts réguliers avec l'Association et invite les adhérents à un « verre de l'amitié ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15